



Enseignant(e) en art dramatique au primaire - Contrat école des Vallons ⇒ Concours CSSÉ24-249

Centre de services scolaire de l'Énergie

📍 2881 Rue Bergeron, Saint-Paulin, Québec J0K 3G0 | Sur place

👤 1 Poste disponible

📅 Expire à l'externe le : 5 octobre 2023

📅 Expire à l'interne le : 5 octobre 2023

DESCRIPTION DU POSTE

Nous sommes à la recherche d'un enseignant(e) en **art dramatique au primaire**.

Détail de la tâche

Contrat à la leçon, tâche à 29,2683% (12 périodes)

Date de début: Dès que possible

Date de fin: 26 juin 2024

Lieu de travail

École des Vallons, Saint-Paulin

En tant qu'enseignant(e) au CSSÉ vous pourrez:

- Bénéficier d'un programme d'insertion professionnelle et d'une possibilité d'accompagnement personnalisé;
- Évoluer dans des milieux vivants et inspirants;
- Travailler dans des équipes collaboratives avec une approche humaine;

Exigences et qualifications

- Détenir ou être en voie d'obtenir un baccalauréat dans la discipline concernée;
- Détenir une autorisation légale d'enseigner reconnue par le MEES;
- Toute autre qualification pertinente pourra faire l'objet d'une analyse.

Traitement

Le traitement sera déterminé selon la convention collective régissant le personnel enseignant.

Important: Si vous êtes un(e) employé(e) du CSSÉ et que vous possédez un profil Scolago, nous vous invitons à visiter le Babillard et consulter les offres disponibles pour signifier votre intérêt directement via la plateforme.

Le Centre de services scolaire de l'Énergie participe au programme d'accès à l'égalité en emploi.

📅 Date de début :
26 septembre 2023

📁 Type d'emploi :
Contrat / Temps partiel

🕒 Quarts de travail :
non disponible

🕒 Heures de travail :
non disponible

💰 Salaire :
non disponible

👥 Syndiqué :
Oui

Documents requis

- ✓ CV
- ✓ Diplômes ou relevés de notes

Documents facultatifs

- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Permis ou brevet d'enseigner
- ✓ Relevé de notes
- ✓ Évaluation comparative des études
- ✓ Certificat de naissance



AVANTAGES



Programme de mentorat



Horaire de jour, du lundi au vendredi



Accès au programme d'aide aux employés



Salaire concurrentiel



Congé de maladie



Conciliation travail-vie personnelle



Formation continue



Régime de retraite



Avancement de carrière



Insertion professionnelle



Assurances collectives